№ 55 — 15me année

Le numéro 5 centimes

Mardi, 22 Mai 1917

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	12.—	6.50	4.—
Envoi par numéro . . .	15.—	7.80	4.40

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger | Téléphone N° 46 | L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.10	0.20	0.30
Réclame		0.40	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal". Sion.

Comptable

Se recommande pour la mise à jour de comptabilités arriérées ou négligées dans les deux langues. Prétentions modérées.

Ecrire sous chiffre F. 15 au bureau du journal.

On cherche

un jeune homme de 15-16 ans, de bonne conduite et fidèle comme garçon d'office pour un petit hôtel de la Suisse allemande. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

Faire offres au bureau du Journal.

Beau lard

J'aurais à vendre encore quelques 100 kg. de beau lard de l'hiver.

Offres à Charles Walther, charcutier, — Mittelstrasse 12, Berne.

On demande

Cuisinière

propre et active gage 35 frs par mois. S'adresser au bureau du Journal.

Rhubarbe

Suis acheteur toutes quantités.

Maurice GAY, Sion.

Champignons

Pendant toute la saison je suis acheteur de chanterelles. Les personnes qui seraient disposées d'en récolter ,sont priées d'écrire à Louis MAYOR, 18 r. de Lyon, Genève.

A VENDRE

une voiture neuve à 4 places, faute d'emploi.

S'adresser à G. Lehner, Sierre

HUILE DE TABLE

extra-supérieure, des Etablissements Constantin frères, Aix-en-Provence, garantie de tout premier choix, extra-douce, des plus agréables et des plus digestives, incomparable pour salade, friture, mayonnaise, etc., par estagnon de 8 l. 1/2, à 33 fr., franco domicile, contre remboursement. Il peut être livré jusqu'à 3 bidons par ménage.

Délai de livraison: 1 mois.

Adresser les commandes tout de suite à LOUIS MAYOR, case poste, Servette, GENEVE.

Avis. — Les commandes faites jusqu'à ce jour arriveront sous peu.

JAMBONS

J'offre beaux jambons suisses qualité extra, fumés, de 4-8 kg. à fr. 5.70 le kilo.

Louis Mayor, case postale, Servette, Genève.

Chiffons, métaux

Industriels, Commerçants et ménagères

Je suis acheteur de n'importe quel stock de tous genres de vieux fer, métaux, laines et chiffons à des prix défiant toute concurrence.

— GROS & DETAIL —

NOLLI, Vevey, Téléphone 331

Demandé

jeune homme de 16 à 18 ans, sachant traire, pour travailler à la campagne et à la vigne.

Bons gages. Vie de famille. S'adresser chez Ct JOTTERAND St.-LIVRES sur Aubonne, Vaud.

Oeufs frais

pour la coque, et de campagne

PARC AVICOLE, SION

J'OFFRE

sans engagement, pour consommation personnelle en Suisse, aussi longtemps que le gouvernement en permettra l'expédition:

Huile comestible	fr. 5.—	le litre
Huile d'olive	» 5.50	
Prima graisse à cuisiner marque A. Z.	» 5.50	le kilo
Pâtes tessinoises	» 1.10	
Pâtes tessinoises supérieures	» 1.16	
Lard de poitrine salé « Armours »	» 3.80	
Lard de poitrine fumé « Armours »	» 4.20	
Coques molles	» 3.50	
Noix	» 1.70	
Savon mou blanc	» 0.70	
Prima flocon d'avoine	» 1.30	

A. F. ZULLIG, LUGANO-PARADISO

ASPASIA

PRODUIT SUISSE

Pour l'hygiène et la santé, n'employez chaque jour pour votre toilette et tout le corps que **les Savons de marque Aspasia.** En vente partout.

ASPASIA S. A. savonnerie et parfumerie, Winterthour.

Boucherie A. Pellet

Terrassière 44 Genève

J'expédie par colis postaux:

Viande à bouillir 1er choix depuis 1.40 la livre

Expédition contre remboursement par retour du courrier.

Prix modérés pour Hôtels et Pensions

LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS

LAUSANNE

Fondée en 1858

Renseignements sans frais par

ALBERT ROULET

Agent général

Sion

Assurances sur la Vie avec ou sans participation aux bénéfices

Assurances combinées vie et accidents

Assurances individuelles contre les accidents

Assurances de responsabilité civile vis-à-vis de tierces personnes

Rentes viagères

La CRISE du GAZ

n'existe plus si vous employez le réchaud à pétrole d'acier brasé

PRIMUS

sans mèche **sans fumée**

Met en ébullition 1 litre d'eau en 3 minutes.

Consomme pour 5 centimes de pétrole par heure.

Grande économie de combustible Solidité incomparable.

Dans les autres localités de la Suisse romande, nous indiquerons les magasins de vente sur demande.

ZOBEL & Co ZURICH

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

FABRIQUE DE MEUBLES

REICHENBACH Frres

S. A., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente

Devis sur demande **Vente par acomptes**

Abonnez-vous au

„Journal et Feuille d'Avis du Valais"

Tirage déjà le 7 et le 9 juin

Une importante chance de gain est offerte par la

Grande Loterie d'Argent

garantie par l'Etat de HAMBOURG

car nouvellement elle a été munie de **gains beaucoup plus nombreux et bien plus gros,** que jusqu'ici

consistant en 100000 Billets, dont 46020 Lots

8 primes et 10000 Billets gratuits

partagés en 7 classes.

La somme totale des prix s'élève à

Treize Millions 731000 Marcs

Le plus gros lot au cas le plus heureux sera de

1000000

Un million Marcs

spécialement

1 à	500000 =	500000
1 à	300000 =	300000
1 à	200000 =	200000
1 à	100000 =	100000
1 à	90000 =	90000
2 à	80000 =	160000
2 à	70000 =	140000
2 à	60000 =	120000
2 à	50000 =	100000
2 à	40000 =	80000
2 à	30000 =	60000
7 à	20000 =	140000
3 à	15000 =	45000
16 à	10000 =	160000
56 à	5000 =	280000
128 à	3000 =	384000
212 à	2000 =	424000
525 à	1000 =	525000
639 à	500 =	319000
28439 à	250 =	7109750

15986 à 7500, 6000, 4000250

400, 300, 220, 200, 175, 150, etc

Un plan officiel, où l'on peut voir la manière dont les gains sont distribués dans les différentes classes, comme aussi les mises retives, sera joint gratis à tout ordre et après chaque tirage, des listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, le prix pour un est

entier billet orig. Fr. 9.—
demi „ „ „ 4.50
quart „ „ „ 2.25

contre mandat de poste ou de remboursement.

Vu l'énorme chance de gain les billets seront certainement vite épuisés et c'est pourquoi nous prions de nous faire parvenir les commandes le plustôt possible.

Kaufmann & Simon

Maison de banque et change

à Hambourg.

Poudre noire

Le dentifrice classique

Désodorisant, astringent, **blanchissant** les dents, évitant maladies des dents et gencives. Préparée par Dr. G. PREISWERCK YVERDON, se vend dans toutes les pharmacies à 1 fr. la boîte.

La crême pour chaussures

‚IDEAL'

est la marque favorite

Seul fabr. **G. H. Fischer,** fabrique d'allumettes et graisses chim. **Fehraltorf** (Zurich) fond. en 1860

A louer

une gentille chambre meublée, S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

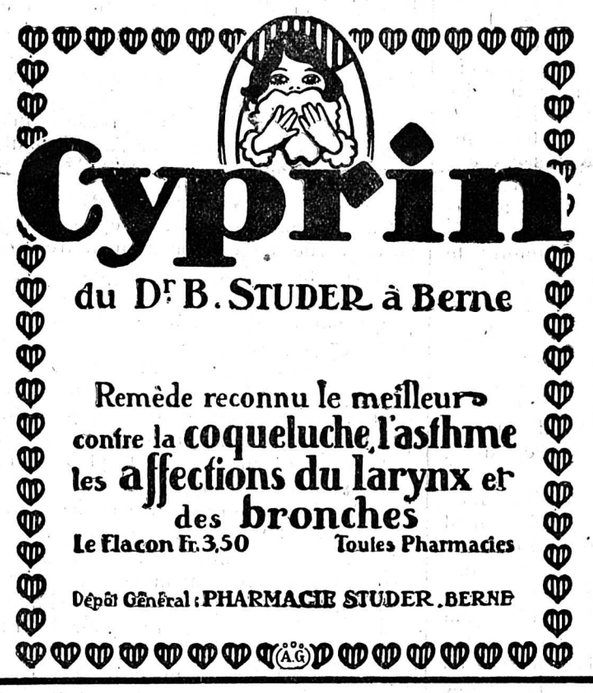

NOUVEAU MAGASIN

CYCLES - MOTOS - MACHINES A COUDRE

O. MACHOUD

Rue du Rhône **SION** Rue du Rhône

Articles pour tous sports

Stock pneumatiques - Fournitures, réparations, ventes, échanges. Travail prompt et soigné.

Lampe électrique de poche dep. 2.50. Pile de rechange dep. 0.80

Envoi par poste franco.

Goître

et toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes disparaissent par notre cure antigoîtreuse, qui se compose de Baume antigoîtreux pour frictions et de Pilules antigoîtreuses.

Prix du Baume: 1.50 fr. le flacon d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure.

Prix des pilules: 1 fr. la boîte d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure.

Pharmacie Centrale, MODLER & MADLENER, 9, rue du Mont-Blanc, GENEVE.

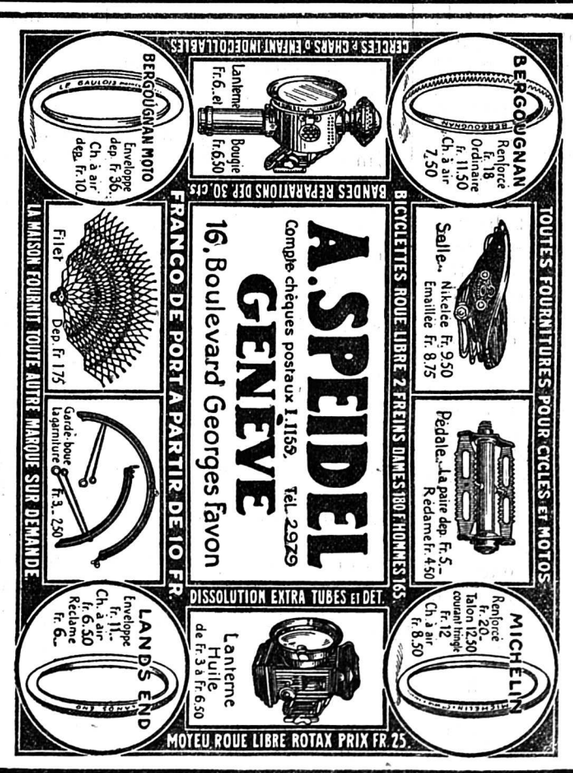

Le soussigné est toujours acheteur de

pommes de terre

S'adresser chez **Etienne Exquis** négociant Sion.

APPAREILLAGE POUR EAU ET GAZ

Installations sanitaires **Ferblanterie - Couverture**

Zinguerie - Plomberie **Entretien de toitures**

La Tour de Peilz, Vevey, **LOUIS MONTET** La Tour de Peilz, Vevey

„LES SAPINS" Avenue de Tramélaz Téléphone 403

Les collectionneurs de

Timbres-poste

sont priés d'envoyer leur adresse au

Comptoir philatélique de Renens-gare

qui leur fera des envois à des prix inconnus à ce jour. Grand choix de timbres de guerre. Gros, mi-gros.

Compte de chèques II 1131

L'école de commerce

Rochat-Burdin

23, Rue des Allemands, Genève prépare rapidement et aux meilleures conditions pour les emplois de

Sténo-Dactylographes

Caissiers, Comptables

Correspondants

Nouveaux cours en mai. Durée 3 mois.

Demandez le prospectus gratuit

Chacun peut gagner facilement

4-5 francs par jour

en devenant dépositaire de mon magnifique remède contre tous les vers, escargots, cafards et larves nuisibles aux jardins et campagnes.

Capital nécessaire: 25 à 50 fr. pour lesquels je fournis la marchandise. Demandez immédiatement échantillon, conditions et prospectus gratuits.

Edouard MARTIN, fabr. de prod. chim. ZURICH, Kaspar Escherhaus.

Le Savon

Au Goudron et au Soufre

Marque: 2 mineurs

est depuis des années reconnu le meilleur remède contre toutes les impuretés de la peau, boutons, pellicules des cheveux et de la barbe.

Véritable seulement de

Bergmann & Co., Zurich

En vente à 90 ct. chez:

Maurice Allet, pharm. Sierre.

Garanti contre les ouragans et la grêle

Excellente ardoise pour couvertures et revêtements de facades

Durée illimitée - Garantie 10 ans

Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

Pour offres et renseignements s'adresser M. A. Rosset, voyageur-représentant, Lausanne.

Pour avoir des

œufs

nourrissez vos poules avec le nouvel

le meilleur qui se fabrique actuellement.

25 kg. 11 frs. 10 kg. 5 frs.

100 kg. 40 frs. 50 kg. 21 frs.

FRANCO toutes gares C. F. F. de la Suisse romande et Haut-Valais, contre remboursement.

GRAINES MELANGEES au plus bas prix.

PARC AVICOLE, SION

Persil

lave tout seul!

Grand Conseil

Présidence de M. J. Zen-Ruffinen, pr.
Séance de samedi 19 mai

Commissaires blâmés

Après avoir, au début de la séance, adopté en seconde lecture le décret d'assainissement de la plaine du Rhône entre Viège et Rarogne, le Grand Conseil reprend l'examen de la gestion administrative au Département de l'Intérieur.

La commission a demandé dans la séance de vendredi, des explications au sujet d'irrégularités commises par quelques membres des commissions d'achat de bétail pour l'exportation en Allemagne. Elle s'est de nouveau réunie hier et a étudié le dossier de cette affaire; elle a reconnu la parfaite concordance entre les explications fournies par le Chef du Département et les pièces de l'enquête. Il en résulte qu'effectivement certains de ces fonctionnaires — mais pas tous — ont commis des actes incorrects que la commission blâme avec la dernière énergie. Mais ni le Conseil d'Etat ni le Grand Conseil ne sont compétents pour appliquer des sanctions car ces incorrections se rapportent à un réglement fédéral. C'est au Conseil fédéral qu'il appartient de sévir. La commission prie en conséquence le Conseil d'Etat de transmettre le dossier de l'enquête à l'autorité fédérale.

M. le Conseiller d'Etat Troillet accepte cette invitation.

Station d'arboriculture

La commission demande des renseignements au sujet de l'établissement d'une station d'arboriculture en Valais. Des démarches ont-elles été faites à Berne dans ce but et quel en a été le résultat?

M. Troillet explique que déjà en 1913, lorsque le Conseil fédéral décida l'établissement d'une station de viticulture à Lausanne, le Conseil d'Etat a revendiqué pour le Valais l'établissement d'une station d'arboriculture. Malheureusement, à cause de la guerre, la question est restée en suspens, mais elle n'a pas été perdue de vue. Dans la nouvelle loi sur l'enseignement professionnel agricole que le gouvernement va soumettre au Gd Conseil, est prévue la création d'une station cantonale d'essais arboricoles qui sera l'embryon d'une station fédérale. Il est préférable de pouvoir offrir à l'autorité fédérale, lorsqu'on renouvellera la demande, un établissement déjà créé comme cela s'est pratiqué ailleurs; le concours de la Confédération permettra ensuite de le développer.

Lutte contre les maladies de la vigne

La commission aimerait entendre un exposé des mesures prises pour combattre le phylloxéra, pour l'approvisionnement en sulfate et en soufre; elle voudrait étendre également la participation de l'Etat à la lutte contre la cochylis et les maladies des arbres fruitiers.

M. Troillet répond: La lutte contre le phylloxéra n'a pu déployer tous les effets par suite des difficultés pour l'obtention des matières premières nécessaires. Lorsque fut découverte la tache de Fully, le Conseil d'Etat a pu obtenir du canton de Vaud un demi-wagon de sulfure de carbone; cette quantité fut à peine suffisante pour détruire l'insecte sur un certain nombre de parcelles les plus contaminées; le terrain suspect a une étendue de 16 ha; il n'a pas été possible jusqu'ici de le désinfecter entièrement. Le département attend d'un jour à l'autre le sulfure de carbone qu'il a commandé en France, par l'intermédiaire de la S. S. S. Il a pris outre cela, d'autres mesures de précaution; le rayon contaminé a été dès l'automne fermé à la circulation; les vendanges et les travaux du printemps se sont faits sous contrôle.

Quant à l'avenir, il est difficile de se prononcer encore. S'il n'est pas possible d'enrayer complètement le fléau, du moins doit-on se défendre pied à pied et pendant ce temps activer la reconstitution du vignoble en plants américains comme on l'a fait dans d'autres contrées.

En ce qui concerne le sulfate et le soufre, le pays est suffisamment approvisionné; le Département a déjà reçu 15 wagons; tout le sulfate commandé pourra être remis aux communes; il en est de même du soufre; la quantité disponible est du double des consignes.

Le Conseil d'Etat est d'accord avec le vœu exprimé par la commission concernant le subventionnement pour la lutte contre la cochylys et les maladies des arbres fruitiers et présentera prochainement un projet de loi dans ce sens.

M. Défayes fait observer que des communes essaient de se soustraire à leur part de subside au sulfatage et demande si elles ont le droit de prélever des commissions sur la vente du sulfate.

M. Maurice Bonvin se demande si la commission phylloxérique a fait son devoir avec vigilance. Il est surpris que la tache phylloxérique de Fully n'ait pas été découverte plus tôt. Il voudrait que des commissions locales et le public en général reçoivent des indications leur permettant de reconnaître dans les vignes les indices de la présence de l'insecte destructeur.

M. Graven demande si la subvention fédérale est également assurée pour les futures commandes de sulfate. Il attire l'attention du Département sur le fait que des viticulteurs possédant des parcelles de vignes dans d'autres communes, peuvent toucher deux ou trois fois leur part de sulfate. Enfin il insiste énergiquement pour que la reconstitution du vignoble en plants américains soit activée, si nous ne voulons pas dans un avenir plus ou moins éloigné, voir disparaître nos beaux vignobles.

M. Rouiller voudrait que les viticulteurs soient autorisés, en cas de besoin à sulfater les dimanches après-midi lorsque le temps est propice à cette opération.

M. Troillet répond à ces diverses questions. Les communes sont tenues de donner la subvention du dix pour cent pour le sulfate; le gouvernement peut les obliger à s'exécuter; elles n'ont pas le droit de majorer les frais de transport et de distribution. Quant à l'observation de M. Bonvin, il y a lieu de remarquer que la commission phylloxérique ne peut pas être accusée de négligence et que le département a donné à tous les inspecteurs de cercles du vignoble les instructions nécessaires pour qu'ils soient à même de constater la présence du phylloxéra dans un vignoble.

Répondant à M. Graven, le Chef du Dt de l'Intérieur, déclare que la subvention fédérale pour le sulfatage sera certainement versée comme l'année dernière. La question du domicile des viticulteurs en ce qui concerne l'achat du sulfate est assez délicate; il y aura lieu d'exiger d'eux une déclaration afin qu'ils ne touchent pas leur part à double.

La reconstitution du vignoble n'a pu être effectuée pendant que notre canton n'était pas considéré parmi ceux contaminés par le phylloxéra; on n'a, jusqu'ici, procédé qu'à des essais. Le Dt prendra pour l'avenir toutes les mesures possibles.

Ravitaillement

Dans un long discours, le député Escher passe en revue la question alimentaire: pommes de terre, maïs, lait, beurre, etc.

M. Troillet expose les mesures qui ont été prises par le gouvernement pour assurer une équitable répartition des denrées. Il annonce que le canton possède maintenant suffisamment de pommes de terre et de bétail de boucherie. La question du lait est plus difficile; pendant l'été et l'automne, il y a pénurie de lait dans les communes de la plaine parce que le bétail est aux alpages. Le Conseil d'Etat prendra des mesures pour que les communes qui ont du lait en surplus de leurs besoins, en livrent aux communes voisines qui en manquent. On pourra également séquestrer le lait dans les alpages qui sont à proximité d'une route et d'une voie ferrée pour le transporter en plaine. Des mesures sont aussi prises pour éviter l'accaparement du beurre et son exportation hors du canton; cette question est très importante étant donnée la pénurie actuelle de graisses en Suisse.

La gestion du Département de l'Intérieur est approuvée.

Offices des poursuites

Le Grand Conseil adopte un décret modifiant quelques articles du réglement d'exécution de la loi sur les poursuites et faillites. Les inspections des bureaux de poursuites et faillites par les juges instructeurs n'auront plus lieu que deux fois par an.

Achat d'immeubles

Avant de lever la séance, il est donné lecture d'un message du Conseil d'Etat relatif à l'achat d'une maison d'habitation pour le poste de gendarmerie de Sierre; l'immeuble en question, offert par M. Maurice Bonvin, président, est situé au centre du bourg et répond parfaitement à l'usage auquel il est destiné. Une commission de 5 membres est chargée d'examiner cet objet.

*

Séance de lundi 22 mai.
Présidence de M. Georges Morand, vice-prés.

Loi sur la chasse

Le Grand Conseil ajourne les décrets concernant la correction de la Vièze près de Champéry et la correction de la Salentze, les commissions n'étant pas prêtes à rapporter.

Il aborde en seconde lecture la revision de la loi sur la chasse. Rapporteurs MM. J. Ribordy et Cina.

L'art. 1 de la loi est modifié comme suit: « Toute personne majeure peut chasser sur le territoire du canton si elle est munie d'un permis de chasse. Sont réservées les dispositions des art. 3,5 et 6 ci-après:

Art. 2. Le prix du permis de chasse est fixé comme suit:

a) pour les citoyens suisses établis depuis 3 mois dans le canton fr. 30; b) pour les autres citoyens suisses fr. 60; c) pour les étrangers à la Suisse domiciliés dans le canton 120 fr. d) pour les étrangers à la Suisse non domiciliés dans le canton 200 fr.

Adopté.

Les art. 3 et 4 sont votés sans observation; ils prévoient notamment le prélèvement du 20 au 30% des permis en faveur du repeuplement du gibier.

*

L'art. 5 énumère les personnes qui ne pourront obtenir un permis de chasse, telles que celles privées de leurs droits civiques, celles qui n'ont pu s'acquitter de leurs impôts, les interdits et les chasseurs qui n'auraient pas payé une amende pour délit de chasse. Adopté.

Sur la proposition de la commission, est adopté un article 5 bis prescrivant, à l'égard des demandeurs de permis une attestation du département des finances indiquant qu'ils ne se trouvent pas dans un des cas d'interdiction énumérés.

A l'art. 12 fixant la durée de la chasse, M. A. Seiler propose de fixer la chasse au chamois et à la marmotte, du 7 au 30 septembre, au lieu du 10 au 30 septembre. Cette proposition est combattue par M. le Chef du Départ. des Finances en raison des difficultés de surveillance. Au vu de cette explication M. A. Seiler propose l'ouverture de la chasse au 7 septembre pour tout gibier et non seulement pour la marmotte et le chamois. Cet amendement est voté.

Les autres articles de la loi sont adoptés sans observation et sans changement.

M. Seiler, chef du Départ. des Finances, annonce que le projet adopté en premiers débats a été soumis au Départ. fédéral qui insiste pour qu'on reproduise quelques dispositions de la loi fédérale. Il dit en outre que la loi revisée devra être adoptée par le peuple.

M. Leuzinger, au nom de la Société des chasseurs, propose de revenir sur l'art. 5 et de prévoir également l'interdiction de permis aux personnes qui n'ont pas un domicile effectif d'un mois dans le canton.

M. Alexandre Seiler amende cette proposition en disant: « Toutefois le Conseil d'Etat peut faire une exception pour des étrangers en passage. »

M. H. Seiler combat la proposition Leuzinger, laquelle aurait pour effet d'annuler à peu près complètement les effets des nouvelles dispositions introduites dans la loi.

M. Leuzinger se déclare d'accord avec l'amendement Alexandre Seiler; et maintient sa proposition ainsi amendée, ceci pour protéger les chasseurs indigènes.

M. Défayes est d'accord d'exiger un séjour; mais que ce séjour ait été réellement effectif et non l'effet de la complaisance d'une autorité communale comme cela se pratique trop souvent.

Le vote sur cette question donne lieu à un pointage; par 38 voix contre 30, la proposition Leuzinger amendée par M. Seiler est écartée et l'art. 5 maintenu comme au projet.

L'article final prévoyant le referendum est voté.

Enseignement professionnel agricole

On aborde l'examen en première lecture du projet de loi réorganisant l'enseignement agricole dans le canton; rapporteurs MM. Ch. Peter et Escher.

La convention avec la maison du St-Bernard concernant l'Ecole d'Ecône étant prochainement expirée, le Conseil d'Etat a saisi cette occasion pour apporter dans l'enseignement agricole les réformes demandées de divers côtés et reconnues nécessaires.

Le projet prévoit notamment l'enseignement agricole aux deux dernières années de l'école primaire; la création d'écoles d'agriculture d'hiver; la création d'une école d'agriculture d'hiver pr. le H.-Valais avec annexe d'un domaine; l'adjonction à l'école cant. d'une station d'essais d'arboriculture; l'enseignement agricole et ménager pour les jeunes filles.

La commission approuve hautement le projet du Conseil d'Etat; mais déclare qu'il serait préférable de ne pas diviser nos forces en créant deux écoles, une pour le Haut-Valais et l'autre pour le Bas-Valais.

Le rapporteur français, M. Peter, propose personnellement au cas où la création d'une école dans le Haut-Valais serait votée, qu'on en établisse une dans le Bas-Valais. Quant au Centre, il pourrait... envoyer à son choix ses élèves dans le Haut ou dans le Bas.

La discussion est ouverte sur l'entrée en matière.

M. Alexandre Seiler expose la nécessité de la création d'une école dans le Haut-Valais avec adjonction d'un domaine.

M. Marc Morand appuie les conclusions du rapporteur allemand de la commission, M. Escher, et se déclare partisan d'écoles régionales d'agriculture à côté d'une école centrale; étant donné la diversité des cultures et du terrain en Valais, les écoles régionales rendront de grands services. De plus il est absolument nécessaire pour que l'enseignement agricole soit efficace, d'adjoindre un domaine à ces écoles pour que la pratique puisse compléter l'enseignement théorique.

M. Mce Roduit, député suppléant de Saillon, souligne l'importance du projet et la nécessité de faire disparaître la routine dans nos campagnes afin d'augmenter la production et de raffermir ainsi notre indépendance économique. Il fait appel à l'union de toutes les régions du Valais pour créer quelque chose de bien et dit qu'à son avis la centralisation de l'enseignement agricole s'impose du moins pr commencer.

M. Dallèves expose l'économie du projet qui, dit-il, est bien conçu et doit trouver l'approbation du Grand Conseil. Il est inopportun de prévoir l'obligation d'instituer des écoles régionales; ces écoles régionales battront en brèche l'établissement central, qui ne pourra pas tenir. Le projet laisse d'ailleurs la faculté si le besoin s'en fait sentir, de créer des cours d'hiver dans les diverses parties du canton. D'autre part, plus nos forces seront divisées, moins l'enseignement sera bon; nous resterons toujours dans la médiocrité, faute de ressources financières suffisantes.

L'orateur va plus loin; il déclare que la division des écoles d'agriculture aura une fâcheuse influence sur notre unité cantonale. La séparation devient toujours plus grande; nous finirions par séparer le canton non seulement en deux, suivant les langues, mais même en trois suivant les régions. L'affaiblissement de notre unité est préjudiciable, tant au cantonal qu'au fédéral. Il faut absolument réagir et mettre l'intérêt du canton au dessus des intérêts régionaux.

L'exposé de M. Dallèves est vivement applaudi par l'assemblée.

M. Troillet, chef du Départ. de l'Intérieur, explique et défend le projet dont il est le principal auteur. Il croit qu'il y aurait lieu, après avoir voté l'entrée en matière, de suspendre la discussion pour permettre une nouvelle entrevue entre les députés du Haut-Valais et la commission, et trouver une solution.

M. Alexandre Seiler: « Si vous décidez de donner l'école cantonale au Haut-Valais, je suis d'accord avec MM. Dallèves et Roduit. On a parlé du manque de ressources financières: pour acheter les domaines de Malévoz et de Châteauneuf, et pour créer un hôpital cantonal, on a les fonds; mais lorsqu'il s'agit de créer une petite école d'agriculture dans le Haut-Valais, on n'a plus d'argent. Si le Grand Conseil est d'avis de ne pas accorder l'école d'agriculture du Haut-Valais, le cas serait donné pour nous de rejeter la loi; mais je fais appel à l'union de tous pour trouver un terrain d'entente.

Sur ce, l'entrée en matière est votée à l'unanimité et la suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

Naturalisations

Rapporteurs MM. de Werra et Gertschen.

La commission a reçu 10 demandes de naturalisation, qu'elle propose d'accorder, toutes les conditions étant remplies.

La naturalisation est donc accordée à: MM. Jos. Cerutti à Sierre et famille; Fridolin-Max Fein à Salquenen; Etienne Multone et famille à Monthey; Henri Marius Bordey et son épouse à Monthey; Pedroni et famille à Glis; Jean-Maurice Cerini, à Sierre; Alexandre Simonini et sa famille à Steg; Denis Rossa, à Martigny-Ville; Emile Tichelli-Lorenz à Brigue; Jacques Emile Stragiotti à Saxon.

L'ordre du jour de la séance de demain porte les nominations constitutionnelles: élection des Conseillers d'Etat, des Conseillers aux Etats, des président et vice-président du Conseil d'Etat et du tribunal cantonal; d'un censeur de la banque cantonale; l'examen du rapport de la Caisse hypothécaire, du règlement de la banque cantonale.

Ce sera une séance mémorable.

Banque cantonale

Démission de M. H. de Torrenté

M. Henri de Torrenté a déposé, aujourd'hui, lundi, sa démission de président du Conseil d'Administration de la Banque cantonale. Nous ne saurions laisser passer cette occasion sans rendre hommage à la parfaite droiture de l'ancien directeur de la Caisse hypothécaire dont la trop grande confiance envers un employé indigne cause en ce moment la retraite.

Nous ignorons quel sera le successeur de M. Henri de Torrenté à la présidence du Conseil d'administration. Il est question, paraît-il, de le choisir hors de Sion et d'apporter certaines modifications à ses fonctions, en ce sens qu'elles ne seraient plus permanentes comme c'est le cas maintenant.

Deux autres membres du Conseil d'administration, MM. J. Zen-Ruffinen et Gillioz démissionnent également.

*

Des bruits ont couru ces jours-ci concernant la découverte de nouvelles malversations.

Voici ce qui y a donné naissance: l'usage s'était établi que les employés de la Caisse hypothécaire empruntaient à l'établissement l'argent dont ils avaient besoin, — au lieu de s'adresser à d'autres banques — et ils se prêtaient mutuellement caution; quelques employés ont reçu l'ordre de rembourser leurs emprunts et cette pratique abusive a été abolie.

*

Un des agents de la Société fiduciaire procède en ce moment à l'inspection des agences. Il a vérifié celle de Brigue.

*

On nous prie de reproduire la lettre suivante émanant d'un socialiste valaisan militant

Monsieur le Rédacteur

En qualité de lecteur de vieille date de votre journal, permettez-moi de venir aujourd'hui, émettre mes appréciations au sujet des différentes polémiques engagées par quelques journaux valaisans, concernant la Caisse hypothécaire et d'épargne du Valais.

J'apprends que le président de parti radical du Valais, au nom de son parti unanime, intime l'ordre à M. Henri de Torrenté de démissionner pour le bien du Pays, pour le salut de son parti.

Sur ce dernier point surtout, je serais désireux de savoir si le président du parti radical tient au salut de tous les partis existants en Valais, ou uniquement au salut de son parti.

Il me semble qu'une question aussi importante doit intéresser au plus haut point, non seulement quelques groupements politiques mais le peuple valaisan tout entier.

Il est possible que si M. Henri de Torrenté qui a toujours été reconnu pour un magistrat honnête, intègre et loyal tenait à rester à son poste, c'est peut-être afin de pouvoir mieux se justifier.

Il est toujours naturel, je dirai même indiscutable que pour qu'un parti unanime puisse porter un jugement de ce genre, on convoque une assemblée populaire de tous ses membres et qu'on fasse connaître le pour et le contre.

Pour tous ceux qui connaissant M. H. de Torrenté, ancien conseiller d'Etat, il ne leur sera pas possible de le laisser condamner ainsi, avant de l'avoir entendu lui-même se justifier. Il le fera, j'en suis presque certain, soit dans une assemblée, soit par la voix de la presse.

En attendant, ne nous exposons pas à faire peut-être un jugement téméraire.

C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur de vous saluer, camarades et Messieurs de la Rédaction, avec l'espoir que vous daignerez publier ma correspondance dans le prochain numéro de votre journal. E. Fontannaz.

P. S. Il y a quelques années, le « Confédéré » de Fribourg et même celui du Valais portaient un jugement de ce genre contre le Régime Pythonien de Fribourg, jugement trop téméraire ou trop prématuré, puisque le peuple fribourgeois en a décidé autrement. A bon entendeur salut!

Chronique sédunoise

Au conseil municipal

Ensuite de la lettre adressée par la Société Nestlé informant qu'elle ne pouvait plus fournir de lait à notre ville, le Conseil municipal a demandé au Conseil d'Etat de procéder à la réquisition de 400 litres de lait dans les communes voisines où l'on fabrique du beurre et du fromage. Il a décidé de préparer l'introduction d'une carte de lait en autorisant la commission du ravitaillement à en prononcer l'entrée en vigueur lorsque le besoin s'en fera sentir.

De plus, le Conseil municipal a rendu le Conseil d'Etat attentif au fait que la pénurie de lait se fera sentir plus fortement à partir du 20 mai, par suite du départ d'une partie du bétail pour les alpages et l'a prié de porter la question au Département fédéral de l'Economie poltiique.

— La Commission municipale des Travaux publics est chargée de faire des démarches auprès du Département des Travaux publics pour engager la commune de Vétroz à se prononcer sur sa participation à l'assainissement de la plaine du Rhône, de façon à ce que sa demande de subvention puisse être présentée à Berne sans plus de retard.

Théâtre

Nos lecteurs auront été assez surpris de voir que la représentation des internés dont on nous avait annoncé le renvoi a été quand même donnée.

Un mot d'explication est nécessaire.

Mercredi un interné français nous informait qu'ensuite dtu départ imprévu d'une actrice, la soirée de samedi et la matinée de dimanche étaient renvoyées à une date ultérieure. Au dernier moment les organisateurs purent combler le vide grâce au concours de Mlle Blanche M., de Sion, et décidèrent de jouer à la date indiquée. L'avis ne nous en parvint pas à temps pour que dans le numéro de vendredi soir nous ayons pu en informer nos abonnés.

Le théâtre fut peu fréquenté samedi; par contre dimanche, l'affluence du public a été assez considérable. La Sté théâtrale des internés de Champéry mérite de sincères félicitations pour le succès obtenu; cette troupe renferme d'excellents éléments d'artistes qui possèdent à merveille l'art de bien dire et l'art musical. La 1re partie du programme, composée de chants et de morceaux de musique a révélé à côté de ceux que nous avions déjà applaudis à la précédente représentation, de nouveaux talents. MM. Daussaint, Charlot et Mlles Lse et Suzanne B, excellentes actrices, MM. Casuet, Grisard et Manotte ont exécuté avec une grande maîtrise le « Trio sur le roi d'Ys » et M. Grandin a enlevé aux applaudissements de l'assistance la « Chanson de Fortunio » et le « Grand air d'Hérodiade ».

La comédie « Blanchette » de l'académicien Brieux a été interprétée avec beaucoup de naturel; les acteurs étaient bien dans leur rôle.

Une troisième représentation fut donnée dimanche soir.

FAITS DIVERS

Prix des pommes de terre

La période des plantations étant terminée, il est rappelé qu'en vertu de la décision du Département suisse de l'Economie publique, du 7 mars 1917, le prix maximum des pommes de terre est actuellement fixé à 22 centimes le kilo, par quantité de 50 kg et plus pris au domicile du vendeur. (Com.)

Promotion militaire

Le sergent pionnier, Ch. Pénon, à Sion, est promu lieutenant du génie.

SUISSE

Accords

De la « Gazette de Lausanne »:

Le Conseil fédéral a fait presque en même temps deux communications très importantes à la presse. L'une concerne la conclusion et la ratification d'un nouvel accord avec l'Angleterre, la France et l'Italie au sujet de nos exportations et de nos approvisionnements. L'autre concerne la ratification faite par les deux Etats contractants de la nouvelle convention commerciale germano-suisse.

Le Conseil fédéral annonce que dans son 7e rapport sur la neutralité, il donnera des détails sur ces deux conventions. Mais sans connaître ces détails, on peut affirmer dès à présent que depuis deux ans la situation internationale de la Suisse n'a jamais été aussi favorable qu'actuellement, malgré les menaces de l'Amérique.

« En ce moment, il souffle un vent très favorable à la Suisse » me disait cet après-midi une personnalité qui occupe une situation très en vue dans la diplomatie étrangère. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que dans l'ensemble de la situation, la Confédération suisse jouit chez les deux groupes de belligérants d'une considération et d'une confiance supérieures à celles dont peut jouir tout autre Etat neutre. Non seulement personne ne peut avoir en ce moment une idée quelconque de l'englober dans le grand conflit mais sa position morale va continuellement s'affirmant et son influence grandit toujours plus.

« Si la situation se maintient ainsi, il est bien certain que la Suisse sera l'Etat qui a les plus grandes probabilités de devenir le siège des pourparlers pour la paix.

» Les causes qui ont amené cette situation sont nombreuses et de nature très variée. On ne peut pas toujours facilement en donner la définition. En continuant à agir avec la prudence de ces derniers temps, la Suisse réussira à vaincre toutes les difficultés auxquelles elle se heurte.»

Pigeons-voyageurs

(Communiqué) Le 28 mars, au moyen d'un communiqué à la presse, nous avons invité les autorités et le public à envoyer les pigeons-voyageurs recueillis à la Section des renseignements de l'Etat-major de l'armée qui rembourse les frais de transport et de nourriture.

Malgré cette instruction, dans presque tous les cas autorités et particuliers demandent par téléphone ou par écrit à la section des renseignements ce qu'ils doivent faire des pi-

geons trouvés.

Nous nous voyons par conséquent dans l'obligation de répéter notre invitation du 28 mars, pour éviter des correspondances inutiles.

E.-M. (Bureau Presse)

Manifestation socialiste

Samedi soir, à 9 heures, un millier de manifestants avec un drapeau rouge sont allés devant le bâtiment des prisons où le conseiller national Paul Graber avait commencé à purger une peine de huit jours de prison prononcée par le tribunal militaire pour diffamation dans le journal « la Sentinelle ». Les manifestants ont enfoncé les portes du bâtiment. Deux cents d'entre eux ont pénétré dans le couloir de la gendarmerie et ont réussi à enlever le prisonnier, malgré les conseils de celui-ci, qui les exhortait au calme. La foule a ramené M. Graber à son domicile.

— A la suite des incidents de samedi soir, les représentants du Conseil d'Etat se sont rendus dimanche à La Chaux de Fonds. Les autorités ont interdit la démonstration projetée pour dimanche soir et des troupes cantonnées dans le vallon de Saint-Imier sont arrivées dimanche à La Chaux de Fonds à la demande du Conseil d'Etat.

— En raison des incidents de la veille, le général, à la demande du Conseil d'Etat, a décidé d'occuper militairement la place de La Chaux de Fonds. Le régiment d'infanterie No 1 (bat. fus. 1, 2 et 3) sous les ordres du lieutenant-colonel de Haller, et un escadron de guides sont arrivés vers huit heures. Dans la matinée, le parti socialiste avait lancé un manifeste conviant la population au temple français pour le soir à 8 heures et demie.

La cavalerie, chargée d'empêcher l'accès du temple, s'est trouvée débordée et le temple a été immédiatement rempli. En certains endroits, les manifestants ont frappé les troupes et leur ont lancé des pierres. Les troupes ont mis sabre au clair et ont fait évacuer l'esplanade du temple. M. Graber a prononcé un discours très violent. La troupe a dispersé, non sans peine le cortège socialiste qui s'était formé à la sortie du temple. Il y a eu quelques échanges de coups. Les éléments socialistes sifflaient les soldats. La majeure partie de la population les a par contre acclamés.

Un peu après dix heures, tout est rentré dans le calme. Dans la journée, la gendarmerie s'est rendue au domicile de Graber à cinq reprises, mais ne l'y a pas trouvé.

Service postal

Suivant une communication de l'administration des postes italiennes, le service des paquebots entre Gênes et New-York est suspendu jusqu'à nouvel avis. Par conséquent, les bureaux d'échange expédieront désormais par la voie de Bordeaux et l'intermédiaire des paquebots français, en biffant l'indication d'acheminement de l'expéditeur, les correspondances à destination des Etats-Unis d'Amérique et au-delà, pour lesquelles l'acheminement via Italie (Gênes ou Naples) est demandé.

Don de la Comédie française

En quittant la Suisse, la Comédie française a chargé M. Beau, ambassadeur de France à Berne, de remettre au Conseil fédéral la somme de 5000 francs pour la Croix Rouge suisse.

Le Conseil fédéral a accepté ce don avec la plus vive reconnaissance et a chargé le Département politique suisse de se faire l'interprète de sa gratitude auprès de l'ambassadeur de France.

LETTRE DE PARIS

La Baïonnette

Pourquoi nos braves poilus appellent-ils «Rosalie» la baïonnette? Il faudra le demander si ce n'est déjà fait, à « l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux ». En attendant, nous devons constater qu'ils se servent merveilleusement de cette terrible arme blanche. Le soldat français n'a pas son pareil pour les charges à la baïonnette et pourtant rien n'est plus terrible que ce corps à corps où l'on s'éventre, où l'on ne sauve sa vie qu'en donnant sans hésitation la mort à son adversaire. Nos fusiliers marins surtout sont magnifiques dans ces charges sanglantes qu'ils exécutent avec principe, comme on se bat dans une salle d'escrime, quant à nos valeureuses troupes noires qui s'élancent sur l'ennemi, baïonnette au canon, en poussant des cris étranges, elles affolent littéralement les Allemands.

La « Rosalie » française mesure 52 centimètres sans la poignée et pèse 460 grammes sans fourreau ou 660 gr. avec le fourreau. Elle est effilée et se compose de 4 arêtes qui se confondent à la pointe, aiguë comme celle d'un poinçon. Le fantassin ne met la baïonnette au canon que pour la charge; le soldat russe a toujours, en toutes circonstances, même pour les tirs de mousqueterie, la baïonnette à la pointe de son fusil et certes, lui aussi sait se servir à souhait de cette arme grâce à laquelle, maintes fois, ils ont repoussé les assauts furieux des Allemands.

Tandis que notre baïonnette est en acier, celle du soldat russe est entièrement bronzée et se compose, comme la nôtre, d'une lame triangulaire qui se rétrécit de même, progressivement, jusqu'à la pointe et présente 4 gouttières servant à l'alléger. Le système d'accrochage de la baïonnette au canon du fusil diffère quelque peu du nôtre. Il se compose non plus d'un crochet, mais d'une douille s'enfilant sur le bout du canon et au-dessous de laquelle est réunie la lame. La baïonnette russe pèse un peu moins que la nôtre: 340 gr. seulement; elle est aussi un peu moins longue: 43 centimètres sans la douille.

Les Anglais ont, comme on le sait, un fusil dont la crosse a trois longueurs différentes, afin que chaque homme puisse porter une arme à peu près exactement appropriés à sa taille. La Rosalie de nos alliés était autrefois assez courte et à deux tranchants; mais en raison de la faible longueur du fusil, le sabre-baïonnette actuel comporte une lame triangulaire analogue, comme dimensions, à la baïonnette française, mais autant davantage la forme d'une épée dont la lame s'amincit seulement vers la pointe.

Tandis que la « Rosalie » française est plus longue qu'elle ne l'a jamais été, les Empires centraux ont, au contraire, adopté une baïonnette plus courte; celle de l'Allemagne mesure il est vrai, 50 cm. et pèse 430 gr., mais la «Rosalie » autrichienne, appelée sabre-poignard, n'est longue que de 25 centimètres et le poids en est de 300 grammes. Ce sabre-poignard présente, au point de vue de sa construction et de son emploi, de nombreuses défectuosités. Mais on sait que les Allemands ont inventé une baïonnette à dents de scie pour mieux exterminer leurs ennemis. Ils n'en sont pas à une cruauté près.

P. O.

La révolution russe

Déclaration du gouvernement provisoire

Le gouvernement provisoire russe reconstitué publie la déclaration suivante:

« Le gouvernement provisoire réorganisé et renforcé par des représentants de la démocratie révolutionnaire déclare qu'il réalisera énergiquement l'idée de liberté, d'égalité et de fraternité sous le drapeau duquel la grande révolution russe est née.

L'union du gouvernement provisoire est faite sur les bases fondamentales suivantes de son activité future:

Dans sa politique extérieure, le gouvernement provisoire repoussant, de concert avec le peuple, toute base de paix séparée, se propose ouvertement comme but le rétablissement de la paix générale ne tendant ni à la domination sur d'autres peuples, ni la mainmise sur leurs biens, ni à l'usurpation violentes des territoires d'autrui; une paix sans annexion ni inpdemnité sur la base des droits des peuples de disposer d'eux-mêmes. Dans la ferme conviction que la chute du régime tsariste en Russie et la consolidation des principes démocratiques dans la politique intérieure et extérieure ont créé pour les démocraties alliées de nouvelles aspirations vers une paix stable et la fraternité des peuples, le gouvernement provisoire entreprendra des démarches pour préparer un accord avec ses alliés sur la base de la déclaration du 9 avril.

Convaincus que la défaite de la Russie et de ses alliés serait non seulement une calamité pour le peuple, mais encore éloignerait ou rendrait impossible la conclusion de la paix mondiale sur les susdites bases, le gouvernement provisoire croit fermement que l'armée révoluttionnaire russe n'admettra pas que les troupes allemandes détruisent les alliés occidentaux.

Le renforcement du principe démocratique de l'armée, son organisation, le renforcement de sa puissance militaire aussi bien offensive que défensive constitueront la principale tâche du gouvernement provisoire.

Le gouvernement provisoire luttera résolument et inflexiblement contre toute désorganisation économique du pays en rétablissant systématiquement le contrôle gouvernemental sur la production, le transport, l'échange et la répartition des produits.

Les mesures pour la production du travail recevront ultérieurement un développement.

En laissant à l'assemblée constituante le soin de résoudre la question de la transmission des terres aux travailleurs, le gouvernement provisoire prendra toutes les mesures indispensable pour assurer la plus grande production des céréales nécessaires au pays et pour régulariser l'usage de la terre dans l'intérêt de l'économie nationale.

En vue de la réforme du système financier, le gouvernement accordera une attention particulière au renforcement des différents impôts.

Les travaux pour renforcer les organes démocratiques du gouvernement seront poursuivis avec toute la rapidité possible.

Le gouvernement emploiera également tous ses efforts pour la convocation la plus rapide de l'assemblée constituante à Petrograd.

Se donnant résolument pour base la réalisation du programme ci-dessus, le gouvernement provisoire déclare catégoriquement qu'un travail fécond n'est possible qu'à condition d'avoir la pleine et absolue confiance que tout le peuple révolutionnaire ait la faculté d'exercer réellement le pouvoir pour renforcer les conquêtes de la révolution et pour leur développement ultérieur.

En s'adressant à tous les citoyens un appel pressant pour la sauvegarde de l'unité du pouvoir, le gouvernement provisoire déclare qu'il prendra les mesures les plus énergiques contre toute tentative contre-révolutionnaire.

Le gouvernement provisoire croit que sur cette voie, il aura l'appui résolu de tous ceux à qui est chère la liberté de la Russie.»

Un crime politique à Petrograd

On a retrouvé, dans un des canaux de Petrograd, le cadavre du général Doubnitsky, directeur de l'usine Poutilof.

Il avait disparu depuis les premiers jours de la révolution. Il a été établi que le général Doubnitsky fut arrêté à son domicile, et tandis qu'on le conduisait à la Douma, la foule le jeta dans le canal.

La guerre

Au Quartier impérial allemand

Un grand conseil de guerre, qui est en même temps un conseil politique, étant donné tous les participants, a eu lieu jeudi au grand quartier énéral allemand, sous la présidence de l'empereur Guillaume.

Le chancelier Bethmann-Hollweg et le secrétaire d'Etat Zimmermann, Hindenburg, Ludendorff et le comte Czernin, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, y ont pris part.

Les délibérations ont continué encore pendant toute la journée de samedi et le comte Czernin est rentré à Vienne dimanche.

Vapeur espagnol canonné

Le vapeur espagnol « Patricio », 3500 tonnes, a été canonné le 18 mai par un sous-marin; le premier mécanicien a été tué. L'équipage a abandonné le bord et a débarqué à Denia. Les ministres espagnols ont arrêté les termes d'une note qui s'inspirera de la défense des vies et des intérêts espagnols. Une réclamation sera faite directement à Berlin. Le président a ajouté que la note ne sera pas publiée.

— On mande de Dénia que le vapeur «Patricio » a été retrouvé à 20 milles du cap San Antonio. Il a mouillé dans le port après avoir navigué par ses propres moyens. Le capitaine a constaté qu'il ne manquait aucun document dans les papiers du bord. Le bateau est sérieusement endommagé; il présente trois grandes ouvertures faites par les obus du sous-marin. Par ordre du gouvernement, le gouverneur de Valence fait une enquête pour savoir si les torpillages ont eu lieu dans les eaux juridictionnelles ou fiscales.

Wilson et Roosevelt

Dans une note, le président Wilson déclare que, conformément à l'avis des autorités alliées et américaines, il renonce au recrutement d'une armée de volontaires et à utiliser la vigueur et l'enthousiasme de M. Roosevelt.

DERNIERE HEURE

Le calme rétabli

La CHAUX de FONDS, 21. — Ce matin, la ville est tranquille. Des patrouilles ont parcouru les rues pendant presque toute la nuit.

Le Conseil d'Etat et le commandant de place ont lancé des proclamations invitant la population au calme.

Condamné à mort

VIENNE, 20. — Le socialiste Adler, assassin du comte de Sturghk, a été condamné à mort.

La bataille de l'Isonzo

VIENNE, 21. — (B. C. V.) — On mande du quartier militaire de la presse, le 20 au soir:

« Sur l'Isonzo, on a lutté aujourd'hui avec acharnement sur le mont Santo. Nos troupes ont maintenu victorieusement toutes leurs positions.»

Bruits de retraite allemande

PARIS, 20. — (Havas). — Le correspondant de l'agence Havas sur le front anglais, à la suite d'indices significatifs: travaux considérables en arrière de la ligne Hindenburg, établissement d'embranchements de communications, multiplications des feux et des explosions, inondations et barrages de routes, émet l'hypothèse d'une retraite allemande plus ou moins prochaine.

Canonnade en Alsace

BALE, 21. — On mande aux journaux bâlois que dans le secteur Seppois- Largitzen-Dannemarie-Altkirch a eu lieu vendredi soir une très violente canonnade. Les Allemands ont riposté au bombardement d'artillerie des Français, qui a duré 6 heures, en bombardant Dannemarie.

Pour l'Ukraine autonome

KIEFF, 21. (Havas). — Le congrès des délégués militaires de l'Ukraine a décidé de demander au gouvernement provisoire la proclamation immédiate par un acte spécial de l'autonomie générale du territoire de l'Ukraine, et, comme premier pas vers la réalisation du principe, de créer dans le cabinet un poste de ministre pour les affaires de l'Ukraine.

Menées pacifistes

VIENNE, 21. — Des journaux suisses ont reproduit une nouvelle du « Popolo d'Italia » disant qu'un diplomate austro-hongrois aurait fait connaître à Berne les conditions de paix des puissances centrales à des représentants de l'Entente. Cette nouvelle manque de tout fondement.

Peu de gens malades mais beaucoup de mal portants

Les malades proprement dits sont, à la vérité, le plus petit nombre; par contre, ceux qui sans être atteints d'aucune affection bien caractérisée, sont toujours mal disposés, fatigués et se plaignent continuellement de mille malaises, en un mot les mal portants forment certainement la plus grande partie du genre humain. Cela tient à ce que la plupart des gens négligent cette précaution élémentaire qui consiste, pour maintenir l'organisme en bon état, à entretenir la vigueur et la résistance du sang et du système nerveux, ces deux facteurs du parfait équilibre physique. Cette négligence est d'autant moins excusable qu'avec les Pilules Pink, l'entretien du sang et des nerfs est chose simple et peu coûteuse.

Et pourquoi, direz-vous, le sang et les nerfs ont-ils besoin d'être si soigneusement entretenus? Tout simplement parce sous l'influence des fatigues, des excès, des soucis, comme aussi des intempéries et des changements de saisons, le sang perd de sa richesse le système nerveux de sa résistance. Et c'est l'appauvrissement du sang et l'affaiblissement des nerfs qui provoquent ces troubles si fréquents tels que les maux d'estomac, les mauvaises digestions, les migraines, les névralgies ,etc... Or ,les Pilules Pink qui régénèrent le sang et tonifient les nerfs en même temps qu'elles stimulent l'appétit et les fonctions digestives, reconstituent très rapidement les organismes fatigués. Leur efficacité contre toutes les affections qui ont pour origine la pauvreté du sang et la faiblesse des nerfs est du reste reconnue depuis longtemps.

Prenez donc l'habitude de faire régulièrement — principalement aux changements de saisons — une cure de Pilules Pink (ces pilules ne coûtent que 3 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies) et vous ferez partie de la catégorie de ces heureux mortels qui, n'ayant pas la préoccupation de leur santé, réussissent tout mieux que les autres.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier et Jörin, droguistes ,Genève, frs 3,50 la boîte.

NOBLESSE Cravegna & Cie GENÈVE Vermouth délicieux
Vraie gourmandise

Fumez les cigares „PRO PATRIA“

Respirez du Cyprin Contre toutes les affect. des voies respiratoires, asthme, coqueluche, etc.

LA SEMAINE DE SONNETTE
Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS
Paraît le Jeudi
Le Numéro: 10 Centimes
Chez les Libraires ET DANS LES GARES

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » (No 20)

LA PIEUVRE

— La commission était de bonne foi!... glapissait Lyman, s'efforçant de dominer le bruit.

— Menteur! Judas! Vous avez été acheté! Où est l'argent?

Le bras d'Annixter se leva, s'abattit comme une massue. Lyman reçut le coup en pleine figure et alla s'écrouler contre le mur. Magnus s'élança. Devant son enfant frappé l'instinct paternel le dressa un instant; il voulut défendre son fils. Mais ce ne fut qu'une impulsion passagère; dans son cœur toute affection pour cet homme s'éteignit à jamais; sa main retomba. Non, il n'avait plus qu'un fils désormais. Ce misérable qui haletait là, l'œil hagard, le lèvre en sang, la face livide, ne lui était plus rien. L'insulte reçue ne pouvait le dégrader plus que ses propres actes. Déjà d'ailleurs Gethings s'élançait, retenant Annixter.

— Arrêtez! Pas devant son père!

— Je n'ai plus qu'un fils! prononça Magnus avec force. Celui-là ne m'est plus rien. Sortez de chez moi!

Lyman, son mouchoir sur la bouche, sa coquette cravate de soie chiffonnée, à moitié arrachée, prit chapeau et pardessus d'une main tremblante de rage, et l'œil injecté, la face mauvaise, se dirigea vers la porte.

Sur le seuil il s'arrêta:

— Crapules! bandits! cria-t-il. Faites votre sale besogne sans moi à l'avenir. J'en ai fini avec vous. Vous n'étiez pas si délicats jadis quand il s'agissait des élections!... Hein? demandez un peu à l'homme intègre, demandez-lui combien il a payé les démocrates pour les mettre de son côté!... Ah! je serais curieux d'entendre sa réponse!...

Et ricanant, il sortit en battant la porte.

Presley ne tarda pas à suivre son exemple, attristé, écœuré de tout ce qu'il venait de voir et d'entendre. Il s'arrêta sous le porche. La fraîcheur de la nuit était exquise; son vaste silence, après les clameurs et le vacarme de la séance, descendit sur lui comme une bénédiction.

XI

Le bruit courait avec persistance que les acheteurs de Quien Sabe allaient entrer en possession immédiate. Cette rumeur servait à activer le zèle des ligueurs qui au nombre de quatre cents environ ne cessaient de s'exercer en secret au maniement des armes.

Comme Harran et Presley rentraient ensemble à Los-Muertos, quelques jours après l'orageuse séance du comité, le jeune Derrick eut une exclamation:

— Que se passe-t-il? C'est la voiture de Geuslinger! dit-il en montrant un dog-cart attaché près de la palissade.

Jugeant la présence de l'ennemi inquiétante, Harran courut à la maison et trouva sa mère sous la véranda. Elle lui dit que Magnus avait emmené l'éditeur dans son cabinet en recommandant que personne ne vînt interrompre leur entretien.

A peine la porte refermée sur eux Geuslinger entrait dans le vif de son sujet.

— Bien fâcheux, Gouverneur, extrêmement fâcheux, ce différent entre les ranchers et le railway. Il faudrait arranger cela. Voilà deux industries qui devraient marcher ensemble, se soutenir l'une l'autre, et qui au lieu de cela se font une guerre stupide!

— Je décline toute interview à ce sujet, dit froidement Magnus.

— Mais je ne viens pas du tout vous interviewer, mon cher ami! Je suis parfaitement au courant de tout ce qui s'est passé.

Il y eut un silence. Derrick se demandait où voulait en venir son visiteur. Sans le regarder Geuslinger reprit un air méditatif.

— C'est comme la commission... Ah! vous avez mené une campagne bien intéressante... diantrement intéressante... à Sacramento par exemple... et aussi à San-Francisco.. .

Magnus ne broncha pas. L'éditeur connaissait-il la félonie de Lyman? Venait-il dans le but de lui en parler? Et devait-on s'attendre à voir l'affaire racontée tout au long dans le prochain numéro du « Mercure »?

— Une campagne des plus intéressantes, répéta lentement l'éditeur. Nous l'avons suivie dans toutes ses phases... Par exemple, la façon dont vous avez obtenu l'élection d'un des membres de la commission... vous, personnellement, Gouverneur... Dois-je préciser? Vous avez déposé deux billets de mille dollars dans le coffre d'une banque à San-Francisco.... Après quoi vous avez confié la clef du coffre à l'un des électeurs les plus influents... et après l'élection, le coffre s'est trouvé vide. Très curieuse, cette méthode de persuasion... très ingénieuse et sûre!

— Savez-vous bien ce que vous osez venir insinuer, chez moi, dans ma maison? tonna Magnus, éclatant.

— Pardon, Gouverneur, ne nous emballons pas! Je n'insinue rien .Je parle de faits avérés.

— Vous mentez!

Geuslinger se frotta le menton.

— Bon, bon... C'est ce que vous aurez l'occasion de prouver devant le jury, si vous y tenez.

— Je suis connu dans tout l'Etat, dit Magnus frémissant de colère. C'est de la calomnie de la basse politique et pas autre chose!...

— Hum... hum... tous les corrupteurs ont coutume de crier à la calomnie, je crois... fit l'autre sans s'émouvoir .Mais je puis vous dire, Gouverneur, que vous n'aurez pas le dernier mot avec moi... Je pense pouvoir avant la nuit mettre la main sur les deux « sujets » achetés par vous.... D'ailleurs leur déposition signée est déjà entre mes mains... Une chose bien risquée à faire, tout de même!... Je m'étonne que vous, un homme prudent, avisé... Au fait, si vous doutez encore ... voilà...

Tirant un papier de sa poche l'éditeur le tendit à Magnus. C'était un récit clair, net, impitoyable de ses agissements auprès des deux électeurs. C'était féroce, sans pitié. Cette affaire divulguée serait la ruine, l'effondrement.

— Hein? C'est clair, n'est-ce pas?... Il m'a semblé que je ferais mieux de vous voir avant de publier...

Résistant à la tentation violente d'anéantir ce papier, preuve de sa faiblesse, Derrick le rendit à l'éditeur en le regardant dans les yeux:

— Mes compliments, fit-il froidement. Votre gazette se vendra demain....

— Ben, savez-vous, je ne suis pas encore bien sûr de publier ça, fit l'autre, bonhomme. Moi, voyez-vous ,ce qui m'intéresse, c'est de découvrir une machine de ce genre.... Ça, c'est amusant!... Mais le reste!... Le scandale!

— Personne ne croira un mot de cette histoire, fit Derrick avec hauteur; les ranchers de San-Joaquim n'étant favorisés en rien par les nouveaux tarifs, on pensera... .

— Que vous n'y avez pas mis une assez forte somme, interrompit Geuslinger en clignant de l'œil .Mais moi, je puis vous dire pourquoi votre petite combinaison a raté. Vous avez réussi à faire nommer Lyman. Mais voilà! Il était déjà engagé à fond avec le railway tout arrangé, paraphé... Les gros bonnets de la compagnie doivent le soutenir aux prochaines élections pour le poste de gouverneur... Alors, vous comprenez, les pauvres ranchers... va te faire lanlaire... Ah! Gouverneur! Gouverneur! vrai, ça fait peine de voir un homme comme vous se lancer dans des aventures pareilles!... Si seulement vous m'aviez consulté, je vous aurais bien démontré que ça n'était point du tout votre affaire...

— Est-ce tout ce que vous aviez à me dire? interrompit Magnus en se levant. Je suis fort occupé ce matin...

— Eh bien, c'est à vous ,n'est-ce pas? de décider si la publication de cette histoire vous convient ou non.

L'éditeur se leva, s'arrêta pour essuyer son lorgnon, puis le replantant sur son nez:

— Je songe à augmenter le format du «Mercure», continua-t-il d'un ton détaché... Je voudrais le transformer en illustré.... Mais il faut de l'argent pour cela, diantrement d'argent. Il me faudrait une pièce de 10.000 dollars. J'ai pensé à vous. Vous ne me les prêteriez pas?

— Dix mille dollars!

Belle graisse à fondre

à fr. 4.20 le kg.

Beau Bouilli	à fr. 1.40, 1.60 et 1.90	la livre
Bôti de bœuf	1.80, 2.— et 2.10	»
Bœuf salé extra	1.40, 1.60 et 1.90	»
Porc salé	1.70, 2.— et 2.30	»
Ragoût de bœuf ou de veau	1.40 et 1.70	»
Belles tétines fraîches et salées	1.20	»

——o CHARCUTERIE o——

Saucissons vaudois très secs	à fr. 3.—	la livre
Saucisses au foie et aux choux	» 2.50	»
Beaux jambons b. fumés de 5 à 10 kg.	2.80	»
Lard de jambon bien fumés	2.80	»

Cervelas 0 fr. 30 la pièce ou 3 fr. 50 la douz aine

——o COMESTIBLES o——

Poulets depuis 2 fr. la pièce ou fr. 4.50 le kilog.
Canards, à fr. 3,50 le kg. — Oies, à fr. 3.50 »
Dindes à fr. 4 le kg. — Dindonneau à fr. 4 »

Occasion très bon marché

Ragoût ou sauté de lapin à fr. 3,60 le kg.
12 boîtes de sardines à l'huile à fr. 10 la douz.
Vu la hausse de tout, ce dernier article est particulièrement recommandé pour faire des réserves.

MAISON
HENRI HUSER

GARE DU FLON **LAUSANNE** TELEPHONE 31.20

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement.
Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.
Les commandes de graisse seules ne seront effectées qu'après les commandes accompagnées d'un autre article.

PLUS
de chute de cheveux
Plus de pellicules, plus de démangeaisons
Toutes les affections du cuir chevelu radicalement guéries par la célèvre lotion aux plantes
‚Le Bolide'
Fr. 2.50.
Laboratoire Renens s. Lausanne
Dépôt: M. Favre, Martigny.

Retards
des règles sont vites corrigés par les remèdes du Dr. Williams de Londres. Envoi discret par le représentant
DARA-EXPORT, GENEVE
Rue du Rhône 63,03

SAGE-FEMME
Mme MONTESSUIT
24, rue du Cendrier, Genève
à proximité de la gde poste.
Reçoit tous les jours de 1 à 4 heures. Médecin à disposition.

SAGE-FEMME
Mme Zeender-Hochstrasser
GENÉVE Place de la Métropole à côté de l'Hôtel Métropole
Pensionnaires. Consultations 1-3 h.
Man spricht deutsch Téléphone.

Règles
Méthode infaillible contr retards. discrétion.
Ecrire à **H. Nalban**, Pharmacien, **Petit-Lancy, Genève.**

U. AMMANN, Ateliers de Constructions LANGENTHAL

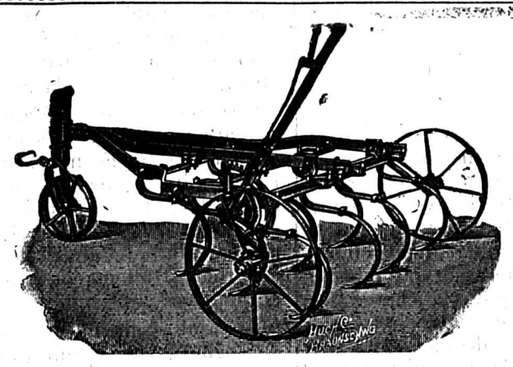

Cultivateurs originaux „Ventzki"
Appareils indispenssables pour le piochage des sillons et pour ouvrir les champs labourés
Toutes machines de fenaions

Maison de chaussures

BRUHLMANN & Cie
WINTERTHOUR

IMPRIMERIE GESSLER
RUE DE LA DENT-BLANCHE | SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	» AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums »	» » » Circulaires
Enveloppes » » »	» » » Faire-part
Registres » » »	» » » » Tableaux
Chèques - Traites	Cartes de Visite
Brochures » » »	Etiquettes de vins
Prix-courants » »	» » Travaux » »
Menus - Volumes	pr. administrations
» » » etc. » » »	» » » etc. » » »

Travail prompt et soigné
:- PRIX TRÈS MODÉRÉS -:

LE STRUMAN
Seule friction efficace et garantie inoffensive pour la guérison rapide
du Goître et des Glandes
Prix: 1 flacon, 3 fr.; demi flacon, 2 fr.
Succès garanti, même dans les cas les plus opiniâtres.
Dépôt: **Pharmacie du Jura, BIENNE, Place du Jura**
Prompte expédition au dehors.

Le cheval

— A cette époque, raconta Theodor-James Marfield, je voyageais dans l'Arizona. C'est un sale pays. J'y ai vu assez de pierres et de rocs pour m'en dégoûter pendant une triple existence. Aussi bien, n'y étais-je pas allé pour mon plaisir. J'approchais de ma trentième année et j'avais déjà connu trois fois des commencements de fortune terminés en déconfiture. Si je voulais encore faire quelque chose de bon sur cette absurde planète, il fallait attendre un bon atout et partir définitivement pour la victoire. Pour le moment, je jouais un coup de dés sur l'Arizona qui est, comme vous le savez, une contrée damnément riche en métaux. Il est vrai qu'elle est d'autre part, solidement exploitée et pleine de « prospecteurs » de toute taille et de tout poil.

Il y avait trois mois que je rôdais et je n'étais pas plus avancé que le premier jour. Or, un après-midi d'automne, un temps de cuivre et de sable qui vous salissait la bouche et vous coupait la respiration, je traversais une sordide plaine assise sur du roc, où croissaient à grands efforts, de-ci de-là, quelques îlots d'herbe râpeuse, quelques nopals, quelques aloès. Le sol était rouge, un rouge noir de vieux sang; le soleil tapait avec frénésie et je poussais tristement mon cheval dans l'espoir d'atterrir à une ferme de squatter ou à un rancho de Mexicain. Mais le désert s'étalait, infranchissable. A la fin, nous parvînmes près d'une petite chaîne de rochers qui donnait de l'ombre. Nous étions exténués; j'accordais à ma bête une heure de répit. En attendant, mon outre était vide et la soif collait ma langue contre mon palais, comme si elle eût été en terre de pipe. Il n'y avait guère de chance qu'une eau jaillît de ces maudites pierres; toutefois je résolus de faire quelque recherche. Le hasard me favorisa. Dans une espèce de grotte, un filet d'eau jaillissait, qui se perdait tout de suite dans une fissure. Ce filet était si maigre que je mis un bon quart d'heure à remplir ma gourde et mon outre, après quoi je me disposai à aller chercher mon cheval, afin qu'il ingurgîtât sa provision de route. Au sortir de la grotte, je pensai, selon une habitude constante et salutaire, à explorer du regard le site. Je grimpai sur un piton et je déboîtai ma longue vue. Aussi loin que portait l'instrument, il n'y avait que rocs, terre nue, vagues îlots végétaux: à la fin du monde, la boule ne sera certainement pas plus lugubre. Toutefois, en tournant l'objectif de toutes parts, je finis par apercevoir quelque chose comme un de mes semblables et un semblable de mon mustang. C'était au sud, près d'un bloc roux, dans une mince flaque d'ombre. Les deux créatures étaient parfaitement immobiles; il m'était impossible de constater si elles respiraient ou non; parfois il me semblait percevoir une vague palpitation, surtout chez le cheval, mais ce pouvait être une illusion due à l'inévitable oscillation de ma lunette.

« Par Jove! me dis-je, je le saurai tout à l'heure. Auparavant, il faut que je mène Kidney à la source.»

Je fis comme j'avais dit. Je mis Kidney en contact avec le filet d'eau, puis je m'en fus vers les deux êtres, me demandant si j'allais me trouver en face de dormeurs ou d'épaves. Comme ils ne bougeaient aucunement à mon approche, je finis par donner la préférence à la seconde hypothèse. Elle devint une certitude lorsque je parvins au but. L'homme était étendu sur le dos, les yeux larges ouverts et vitreux. C'était un individu de race espagnole. Une barbe et des cheveux goudrons, un teint cannelle, les mains et les pieds petits, enfin, un costume de cuir ainsi qu'en portent les vaqueros, avec des calzoneras évasés et des bottes fauves.

Je le secouai, je lui criai dans l'oreille, je lui tapai sur les paumes, puis enfin je collai mon oreille contre sa poitrine: il était aussi mort que les cailloux, et de sales insectes commençaient à grouiller autour de lui. J'aurais pu prendre ses habits et ce que contenaient ses poches et sa ceinture, sans faire tort à personne, mais je respecte terriblement les morts; je m'abstins même de le fouiller. Quant au mustang, il paraissait d'abord aussi mort que son maître. En l'examinant, je trouvais la peau souple et je finis par saisir les faibles battements de son cœur. J'eus l'idée de lui faire renifler l'eau de ma gourde. L'effet fut magique. La bête tressaillit et eut une sorte de soupir. Alors je lui versai un peu de liquide entre ses lèvres; cette fois, les yeux s'animèrent, tant que, de proche en proche, et après lui avoir entonné quelques gorgées, il se mit à boire tout seul. Dès lors, il se ranima rapidement et il finit par se dresser sur ses pattes. Je m'aperçus alors qu'il s'était foulé, et cette circonstance me fit regretter d'avoir perdu mon temps à le soigner.

« Il va falloir l'abandonner tout de même, pensai-je. Je n'ai fait que de le tirer d'une agonie pour le jeter dans une autre. Il serait peut-être charitable de lui loger une balle dans la tête.

Déjà, je cherchais mon revolver, lorsque l'animal poussa sa tête contre la mienne. Mon regard rencontra le sien. C'était le meilleur regard de cheval que j'aie jamais vu: doux, franc, honnête et intelligent; je ne me sentis pas plus le courage de le tuer que de tuer un homme.

— Well! vieux camarade, murmurai-je je vais vous donner une chance. Venez à la grotte, vous aurez de quoi boire et, qui sait, le temps de guérir et de retrouver un maître.

Il hennit doucement et me suivit à la grotte en boitillant. Là, je remplis de nouveau ma gourde, j'installai la bête et je repartis sur le dos de mon mustang. En vérité, j'avais un regret, je ne pouvais oublier les yeux de la créature. Mais quoi, je mourais de faim; il me fallait à toute force trouver quelque chose à me mettre sous la dent.

*

J'atteignis vers le soir, un village mexicain: quelques misérables ranchos éparpillés autour d'une manière de chapelle.

Nous repartîmes le lendemain de bonne heure, avec deux outres d'eau fraîche, un peu de farine et du maïs. Ce fut une journée harrassante, à la suite de laquelle nous découvrîmes un deuxième village, mais cette fois complètement désert. La noria était sans eau, je ne pus découvrir d'autre provision qu'un peu de paille pour mon cheval et quelques fèves pour moi. Je rêvais à cette piteuse situation, au clair de lune, lorsque mon cheval dressa la tête et se mit à hennir; quelques minutes plus tard, je perçus le trot d'un cheval.

— Oh! oh! murmurai-je, du moins aurai-je à quoi parler.

Comme ce pouvait être aussi bien de la mauvaise que de la bonne compagnie, je m'assurai de l'état de mon rifle et de mon revolver. Puis, me tournant dans la direction d'où venait la chevauchée, je scrutai l'étendue. La stature d'un cheval se montra bientôt, mais sans apparence de cavalier. Ce pouvait être là quelque farce d'Indien ou de vaquero habile à se dissimuler sur un côté de la monture; je me tins sur une défensive vigilante. Mais il fut vite évident que l'animal était seul. Je remarquai aussi qu'il boitait un peu.

« C'est le mustang du mort, pensai-je.»

Je ne me trompais point. C'était bien la bête de la veille. Elle s'avança vers moi sans hésitation, avec une allure en quelque sorte canine et reçut ma caresse avec un plaisir évident.

— All right! bonne créature, m'écriai-je; mais Kidney a mangé ce qui restait de maïs ainsi que la paille. Il ne nous reste qu'une goutte d'eau. Votre arrivée ne va pas arranger les affaires.

La bête hennit, flaira l'atmosphère, allongea le col et parut vouloir se remettre en route. De fait, elle fit sept ou huit pas, puis stoppa et tourna la tête. Par le général Grant, on eût dit qu'elle m'appelait. J'en eus la conviction lorsqu'elle refit un nouveau bout de chemin et stoppa encore. Il faut vous dire, gentlemen, que je crois fermement à l'instinct des bêtes et que j'ai toujours été superstitieux.

Je m'imaginai donc que ce mustang avait son idée de derrière la tête et que c'était pour notre bien.

J'appelai Kidney qui sommeillait déjà et je l'enfourchai. Eh bien, le cheval se rangea tranquillement à nos côtés et prit un bon petit trot bon enfant vers le nord.

(A suivre)

— Oui. Disons, si vous voulez, 5000 immédiatement et 5000 à 60 jours.

— Quelles garanties me donneriez-vous pour une somme pareille?

— Ma foi, à parler franc, je n'ai pas pensé à ce côté de la question... Il m'a semble que vous verriez tout de suite l'avantage de traiter cette affaire avec moi... Soyez-en sûr, je ne désire pas du tout divulguer cette histoire, et je ne permettrai à aucun autre journal de le faire... Un bon procédé en mérite un autre, n'est-ce pas?

Magnus comprit. Un désir presque irrésistible de prendre cet individu au collet et de l'étrangler le tenaillait. Mais il réfléchit soudain que ses colères de jadis étaient terribles parce qu'elles étaient justifiées. Aujourd'hui il avait perdu le droit de s'indigner d'une proposition pareille.. .Geuslinger se dirigea vers la porte:

— Je comprends parfaitement que vous n'ayez pas cette somme dans votre tiroir... J'attendrai jusqu'à vendredi midi. Nous imprimons la nuit. J'espère que vous ne trouverez rien de désagréable dans votre « Mercure » de samedi ,monsieur Derrick...

Après son départ Magnus essuya son front baigné de grosses gouttes de sueur. Ah! l'amertume des regrets, l'angoisse des compromissions de conscience, le remords d'une action commise sous l'empire d'une surexcitation passagère... le respect de soi-même perdu, l'autorité abolie... Pourquoi s'être laissé entraîner sans réfléchir aux conséquences de son acte! Pourquoi, dans un moment de faiblesse avoir risqué son honneur, perdu en une minute le fruit de toute une vie d'intégrité.

Vers la fin de la semaine, Presley se disposait à se rendre à Bonneville de bonne heure, ayant à traiter une affaire importante avec une maison d'éditions. Il avait passé la nuit à classer, corriger, amender les notes de son poème et se disposait à se mettre en selle quand Derrick parut sur le perron:

— Déjà levé! fit Presley surpris.

— Vous allez à la ville, je crois?

— Oui. Puis-je faire quelque chose pour vous?

— Voulez-vous passer aux bureaux du « Mercure » et remettre ceci à Geuslinger de ma part? demanda Derrick en lui remettant une enveloppe cachetée. Faites-y attention, n'est-ce pas? C'est important.. .J'ai déjà fait jadis des affaires avec lui... un règlement de comptes... En mains propres, si vous voulez bien... Je préfère que cela ne passe pas par la poste.

— Comptez sur moi! fit Presley en serrant l'enveloppe dans la poche intérieure de sa jaquette.

Il s'arrêta chez Geuslinger qu'il trouva en train de savourer un déjeuner copieux — les bureaux du « Mercure » étaient à peine ouverts — et n'éprouvant qu'une médiocre estime pour le personnage, il lui remit le pli et se retira aussitôt.

Comme il passait devant Quien Sabe, à son retour, il mit pied à terre; sa vieille amitié pour Annixter augmentait depuis le mariage de celui-ci; il voyait se développer chez lui des qualités inattendues, éprouvait en outre la plus vive admiration pour sa charmante jeune femme. On l'introduisit dans l'ancienne chambre de garçon d'Annixter; le rancher, debout devant un petit miroir, était en train de se raser; ses cheveux jaunes plus rebelles que jamais; une élégante paire de bretelles de soie bleue pendait sur ses talons.

Presley considéra cet ornement d'un œil plein de compassion.

— Et dire, soupirat-il ,que tous les nouveaux mariés croient nécessaire de s'affubler de telles choses! Buck en bretelles de soie bleu tendre!... Ce sont les étrivières qu'il lui faudrait.

— Fichez-moi la paix! fit Annixter de bonne humeur. Non, non je ne puis pas vous donner la main. Elles sont pleines de savon.

— Quel chic! Vous vous mettez bien, fit Presley en regardant autour de lui.

— Hein, c'est gentil, n'est-ce pas? Nous avons tout meublé à neuf, tout refait, tout repeint, tout rafistolé, mon vieux. Tout cela coûte. Mais ça lui fait plaisir. Et c'est vraiment bien.

— Superbe, fit Presley, s'abstenant soigneusement de la moindre critique.

La fierté d'Annixter s'étalait avec une naïveté si touchante qu'il eût été cruel d'y porter la plus légère atteinte. Presley considérait le lit de cuivre garni d'un lourd baldaquin, les ustensiles de toilette en faïence de couleur criarde, les lithographies dans des cadres de paille, les chaises blanc et or jurant avec le reste, les herbes à plumes des pampas ornant la cheminée, et brochant sur le tout, la plus étonnante collection de peintures à l'huile, dans des cadres dorés éblouissants.

— Que pensez-vous de ces peintures? demanda Annixter non sans quelque anxiété. Je les ai achetés à un Chinois... un type qui n'avait que trois doigts... trente dollars le lot... Il m'a semblé que les cadres valaient au moins ça...

— Il me le semble aussi, fit Presley. On me dit que vous avez recueilli Mrs Dyke et Sydney, reprit-il après un silence: C'est bien, ça, vieux... Et je ne crois pas me tromper en devinant ce qui vous a porté à cet acte de charité...

Il rencontra les yeux de son ami:

— Vous avez bien choisi votre femme, Buck, ajouta-t-il gravement.

Annixter rougit furieusement sous la mousse de savon qui lui barbouillait le visage.

— Presley! dit-il d'une voix un peu tremblante, elle a fait de moi un homme... Avant je n'étais qu'une brute .Quiconque se trouvait sur ma route, homme, femme, enfant ou bête, je marchais dessus. Mais depuis que je l'aime je considère tout d'un œil nouveau... C'est comme un voile qui s'est déchiré... J'ai vu qu'on ne pouvait pas vivre pour soi seulement, ni chercher que son avantage ou son plaisir... Les autres aussi ont leurs droits... Oui, depuis que j'aime Hilma et qu'elle a bien voulu de moi — Dieu bénisse! elle qui est comme un ange de pureté, — mes idées sont toutes changées. Je voudrais devenir un brave garçon pour être digne d'elle, ajouta-t-il humblement.

Presley bondit de son siège pour venir serser les deux mains de son ami. Cett esilhoutte comique, avec ses bretelles pendantes, ses cheveux hérissés, son menton blanc de mousse et ses yeux gros de larmes lui paraissait soudain pleine de noblesse.

— Vous êtes dans le vrai, vieux! s'écria-t-il incapable de trouver une phrase plus éloquente.

Annixter reprit son rasoir tandis que Presley allumait une cigarette.

— Allo! cria soudain le maître de Quien Sabe, en dressant l'oreille ,voici un visiteur pressé!... Ecoutez un peu. Pres.

En effet on entendait sur la route un galop de cheval tellement précipité que les quatre fers semblaient toucher le sol simultanément et sans interruption. Les battements se rapprochaient avec une rapidité incroyable. Instinctivement Presley se leva.

— Quelque cheval échappé ,dit-il.

Mais déjà Annixter avait ouvert la fenêtre.

— Dyke! c'est Dyke, s'écria-t-il.

Au même instant l'ex-mécanicien pénétrait en trombe dans la cour et venait s'arrêter devant le perron, donnant de côté un si violent coup de bride que la bête s'abattit, tremblant de tous ses membres. Annixter sauta par la fenêtre; Presley le suivit et tous deux coururent à l'homme.

Dyke, nu-tête, un pistolet à la main, la barbe longue, les joues tombantes, les yeux creux, était méconnaissable. Sa bonne figure rougeaude était ravagée, terrible; ses vêtements déchirés, salis par la vi eerrante qu'il menait depuis plusieurs semaines, tapi dans les fossés et dans les brousailles, pendaient en loques autour de son bras amaigri. Ses bottes étaient en morceaux, rougies aux chevilles par les furieux coups d'éperons.

— Annixter... An...nixter, fit-elle d'une voix rauque, articulant avec difficulté, haletant, l'œil hagard.

— Me voici, fit le maître du logis.

L'autre leva son pistolet.

— Un cheval! Vite! Votre meilleur cheval, ou je vous abats comme des lapins.

— Calmez-vous, vieux! Il n'y a que des amis ici, vous le savez.'

(A suivre)